



Valenciennes

Afin de faciliter vos démarches, les services municipaux vous accueillent :

>>> du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h15 à 17h <<<
 Permanence pour les démarches liées à l'état civil le samedi de 8h15 à 12h

Les locaux sont désinfectés en dehors de ces horaires d'accueil.

>> PRIVILÉGIEZ LES DÉMARCHES EN LIGNE <<

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000

(appel gratuit)

MODALITÉS D'ACCUEIL des services de la municipalité



LES SERVICES DE LA VILLE DE VALENCIENNES VOUS ACCUEILLET À COMPTER DU 7 SEPTEMBRE 2020

Parce que la santé des Valenciennois et des agents municipaux est notre priorité, la Ville de Valenciennes a pris toutes les dispositions et mesures nécessaires pour vous accueillir au sein des services municipaux en toute sécurité.

Les démarches sans Rendez-Vous

CCAS : Pôle social	Retrait de courrier (dans le cadre de la domiciliation)
	Retrait d'une demande de logement (à condition que la personne n'ait pas besoin d'aide pour la remplir)
CCAS : Pôle séniors	Retrait de dossiers MDPH (handicap)
	Retrait de dossier pour bénéficier d'une prestation d'aide-ménagère
	Fourniture de la liste de documents nécessaires à une demande d'APA (allocation personnalisée à l'autonomie)
	Retrait de dossier de téléassistance
Démarches citoyennes	Retrait d'actes, de livret de famille
	Attestation d'accueil
	Inscription sur les listes électorales (hors périodes électorales)
	Législation de signature (être domicilié à Valenciennes)
	Recensements citoyens
	Retrait d'attestation d'accueil
Education	Paiement de factures
	Dépôt complémentaire de pièces à un dossier déjà enregistré
Urbanisme	Retrait et dépôt (enregistrement) des dossiers. Les demandes d'accompagnement d'instruction restent sur rendez-vous.

La mairie vous accueille sur RDV :

du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h15 à 17h
 Permanence de l'état civil le samedi de 8h15 à 12h

Les locaux seront désinfectés en dehors de ces horaires d'accueil.

Les démarches AVEC Rendez-Vous

Pour les démarches suivantes, une prise de rendez-vous préalable est nécessaire en contactant le service concerné ci-dessous.

Nous vous invitons à venir seul(e) (dans la mesure du possible), et à respecter les gestes barrières. Equipez-vous de votre propre crayon.

Vous devrez vous présenter 10 minutes avant votre rendez-vous devant l'entrée de l'Hôtel de Ville. Vous serez ensuite guidé(e) vers le service concerné. (Au delà de 10 minutes de retard, votre rendez-vous sera annulé).

Accueil général	contact@ville-valenciennes.fr	03 27 22 59 00
Pour toute question qui ne concernerait pas l'un des services ci-dessous		

Pôle Social	service_ccas@ville-valenciennes.fr	03 27 22 57 84
Aides légales et facultatives, domiciliation, accompagnement RSA, problématiques logement, santé, précarité énergétique, difficultés sociales diverses.		
Pôle Senior (60 ans et plus)	polesenior@ville-valenciennes.fr	03 27 22 46 66
Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), service d'aide à domicile (SAD), portage de repas, courses, difficultés sociales diverses, relais autonomie, ateliers divers (chant, théâtre, gym...), clubs, animations diverses, services de proximité (promenade du chien, taillage des haies...), ...		

Etat Civil	etatcivil@ville-valenciennes.fr	03 27 22 59 53
Déclaration de naissance, déclaration de décès,...		
Edition de CNI, Passeport		
Mariage, PACS, ...		

Education	www.valenciennes.fr [démarches/inscriptions/RDV]	03 27 22 59 51
Inscriptions scolaires, dérogations, péri-scolaires		
Espace Famille		03 27 22 59 51
Crèches, assistantes maternelles...		

Police municipale		03 27 22 58 38
Sécurité sur la voie publique, nuisances, ...		

Hygiène /Santé	fbiaulet@ville-valenciennes.fr	03 27 22 58 94
Visites et contrôles de salubrité, gestion de dossiers		

Réglementation	www.valenciennes.fr [démarches/Aménagement domaine public/]	03 27 22 57 13
Occupation du domaine public, bennes, déménagements, marché de détails,...		

Urbanisme/Habitat/ Bureau Etudes/ Voiries/ Foncier	service_urbanisme@ville-valenciennes.fr	03 27 22 58 60
Pour toute demande d'autorisation ou de pièces complémentaires, privilégiez la transmission par voie postale.		

Quartiers	mailquartiers@ville-valenciennes.fr	0800 111 444 appel gratuit depuis un poste fixe
Accueil et demandes concernant les quartiers		

Commerce	egerard@ville-valenciennes.fr	07 72 20 40 22
Manager de Centre-Ville		

Ressources Humaines	pmusy@ville-valenciennes.fr	03 27 22 58 41
Offres d'emploi, de stage, gestion des carrières...		

Salles, Protocole, Evénements		03 27 22 59 47
Réservation de salles, expositions, événements, cérémonies patriotiques		

Communication	communication@ville-valenciennes.fr	03 27 22 58 28
Informations, magazine, impression, presse		



Vous pouvez signaler toute anomalie sur le domaine public (trou en formation, dépôts sauvages...) au numéro vert ci-contre.